



Intervention de Monsieur François BAROIN, président de l'AMF

Merci, Monsieur le premier vice-président délégué,
merci, mon cher André,
Merci à Philippe LAURENT,
Merci à Michel VERGNIER,

Et merci de votre présence encore en cette fin d'après-midi pour ces orientations générales.

Je voudrais d'abord, évidemment, vous dire que ces trois années ont été trois années intenses au service de la cause qui nous est commune, trois années également de ferveur, d'une passion que nous avons tous, les uns et les autres, au service de la défense de nos territoires.

Je veux dire la joie, effectivement, d'avoir travaillé avec André LAIGNEL, Philippe LAURENT et Michel VERGNIER et toute l'équipe au sein du Bureau exécutif de l'Association des maires de France.

Je veux dire, à cette occasion, en croisant le regard de Daniel HOEFFEL, mais aussi de Jacques PÉLISSARD, combien je suis admiratif de la qualité des personnels qui sont à la disposition de l'AMF.

Combien je veux saluer l'œuvre de notre directeur général précédent, M. MOUCHEL-BLAISOT qui, préfet, a consacré une bonne partie de son temps et de sa vie professionnelle au service de la cause des communes.

Et combien cette unité, cette compétence, ce professionnalisme est aujourd'hui indispensable, dans nos discussions avec l'État, pour réussir le projet que nous portons, qui est de préserver nos territoires.

Alors, oui, vous avez en face de vous des hommes et des femmes qui ont l'honneur de vous représenter et qui ont des engagements partisans, militants, connus de tous, mais qui savent, et c'est probablement la seule institution qui existe dans cet esprit dans toute l'histoire de la République, mettre au vestiaire ces engagements pour se retrouver

autour de la table et imaginer ensemble les conditions du développement de nos territoires.

André a rappelé qu'en 1907, au fond, la révolte des maires s'était faite par l'organisation d'un congrès contre la suppression de l'octroi, qui était effectivement payé par les commerçants sur un certain nombre de marchandises pour alimenter les recettes des caisses des collectivités locales.

Mais si l'on regardait toute l'histoire, sur le siècle qui vient de s'écouler, les relations entre l'État central et les communes ont toujours été conflictuelles.

En 1953 – il y a des images absolument spectaculaires – les maires sortent du congrès... Je ne vous encourage pas à le faire aujourd'hui ! ... pour aller rue de Rivoli – là, vous vous trompez d'adresse parce que Bercy est arrivé – qui était à l'époque le lieu du ministère des Finances.

Il y a des images incroyables où le ministre des Finances sort de son bureau très beau, magnifique. Il n'y avait pas encore une pyramide, mais il y avait une esplanade sublime, nous sommes en 1953, et le président du Congrès des maires, à l'époque, dit au ministre, comme il le disait aussi en 1907, « plus de liberté, plus d'argent, plus d'autonomie, plus de responsabilités, faites confiance ». Nous sommes en 1953.

Quelques années plus tard, c'est le général DE GAULLE qui, pour le 50ème anniversaire et pour le 50ème Congrès des maires, c'est assez spectaculaire, reçoit les instances de l'AMF de l'époque et pose une question un peu iconoclaste « mais, au fond, pourquoi vous réunissez-vous ? ». Le général DE GAULLE. Ce n'était pas un enfant trouvé au pied de l'église, c'était le sauveur de la liberté de notre pays, qui, d'une certaine manière, incarnait le plus et le mieux l'identité de la France. Il pose quand même la question.

Il est le chef de l'État.

C'est dire si ce niveau de schizophrénie qui nous menace tous, sous une forme ou sous une autre, a frappé parmi les plus grands hommes selon que l'on se retrouve d'un côté ou de l'autre de la responsabilité de l'État.

C'est dire si les problématiques d'actualité qui vont nous emmener jusqu'à la fin du mandat municipal avec ce gouvernement et ce Président de la République ne sont pas des éléments nouveaux.

La nouveauté, en revanche, c'est l'inscription dans la durée, sous les lois de décentralisation dans lesquelles nous vivons depuis 1982, de mesures qui, depuis sept ans, et je dis bien sept ans, ont usé jusqu'à la moelle la capacité des communes à organiser des réformes d'économies, à préserver la qualité de nos services publics de proximité, à sauver l'investissement, c'est-à-dire à garantir le développement de chacun des territoires.

C'est cela, la question qui est en jeu et je le dirai en votre nom, si la confiance nous est accordée, dans une mobilisation très puissante, au Président de la République qui nous fait l'honneur de venir, jeudi, à ce 100^{ème} Congrès des maires de France, car c'est un honneur de recevoir un Président de la République, surtout en début de mandat, pour fixer une trajectoire partagée, un contrat de confiance, un pacte de partenariat entre l'État et les communes.

Je dirai au Président MACRON que, naturellement, il n'est pas le responsable des tensions, des interrogations, des préoccupations, des attentes et parfois du ras-le-bol, de la fronde, de la colère, du laisser-tomber. Il n'est que l'acteur historique à qui il appartient de reprendre la main pour redéfinir une nouvelle politique de décentralisation, une nouvelle politique de libertés locales, une nouvelle politique d'autonomie, au fond une nouvelle politique de confiance.

Oui, le Président de la République, oui, l'État, comme le font les Français, doivent faire confiance aux communes pour définir leur liberté, leur esprit de responsabilité et, au fond, la capacité d'avancer et de transformer le pays.

Je le dirai d'autant plus facilement que, vous le savez, j'ai appartenu à un gouvernement où j'ai été le premier ministre du Budget à engager un processus de gel de dotations de l'État aux collectivités locales, nous avons donc tous notre part de responsabilité et je l'assume pleinement.

Je rappelle simplement que, à l'époque, nos déficits étaient montés à plus de 8 %, que nous avons eu un effondrement des recettes de l'impôt sur les sociétés de 42 milliards et qu'il a fallu demander un effort.

Mais entre un gel avec une inflation qui est à 1,7 et qui a supposé une demande d'effort aux communes et aux collectivités locales à hauteur de 1,5 milliard, et les 28 milliards que l'on nous a siphonnés au cours

des trois dernières années, et les 21 que l'on nous annonce encore aujourd'hui, il y a une grande différence entre la contribution naturelle d'une source de dépenses qui sont celles des collectivités locales et la mise en coupe réglée, tournant le dos à 30 ans d'histoire de construction de la décentralisation des communes, des intercommunalités, des départements et des régions.

Au fond, il ne faut pas que Bercy profite de la justification de la crise pour tourner le dos à 35 ans d'histoire de la construction de ce qu'est la décentralisation, c'est-à-dire une certaine idée de la liberté au quotidien de nos communes.

C'est cela qui est en jeu, c'est cela qui est en cause et c'est autour de cela que nous devons construire le dialogue avec ce nouveau pouvoir.

Je ne reviens pas sur le discours du Premier ministre. Il a souhaité venir, il a été accueilli de manière très républicaine et je vous en remercie. L'image que nous donnons témoigne de notre capacité et de notre qualité d'écoute, car nous sommes des hommes et des femmes de dialogue. C'est notre mission. C'est notre fonction, nous sommes même programmés pour cela. Nous plaçons au-dessus de tout engagement militant et partisan l'intérêt supérieur du territoire et, par définition, une fois que nous sommes élus, nous travaillons pour tous et nous devons donc être à l'écoute de chacun.

C'est cela la dignité, l'honneur, la grandeur du mandat de maire. C'est aussi autour de cela, d'ailleurs, que ce mandat s'organise, autour de la capacité qu'a un maire d'incarner sa population. C'est d'ailleurs si vrai que les maires sont encore, je dis bien « encore », aujourd'hui, les élus préférés des Français, plébiscités.

Mais je veux vous alerter aussi sur le fait que cela baisse un peu. Et pourquoi cela baisse un peu ?

C'est l'addition de tous les discours populistes mettant tout le monde dans le même sac, expliquant que les élus locaux, c'est des petits fours, des cocktails, des ronds-points qui finissent dans des champs et qui ne servent à rien. À force de taper matin, midi et soir en mettant tout le monde dans le même sac, ici, dans notre pays comme chez nos voisins allemands, comme un peu partout, alors que c'est une autre organisation, il ne faudra pas s'étonner qu'un jour, les premiers de cordée de la République de proximité, les acteurs du maillage territorial, celles et ceux qui font vivre la cohésion sociale, eux aussi finissent abîmés.

Donc nous n'accepterons plus, je vous le dis, mes chers amis, les discours, en effet, qui consistent, lorsqu'on embauche quelqu'un en emploi aidé à la demande de l'État, qui jamais autant au cours de ces

trois dernières années ne nous a imposé par la voie des préfets autant d'engagements pour, de surcroît, mettre en place les rythmes scolaires que nous ne voulions pas – mais, bonnes filles, les communes l'ont fait, les associations l'ont fait – à la fin, à nous expliquer que l'on fait du clientélisme ! Ce n'est pas possible.

Ce n'est plus possible !

On ne peut pas non plus, on ne peut plus accepter ces discours inspirés – je le dis très franchement – par des « think tanks » ultralibéraux qui expliquent qu'au fond, on coûte cher, on a embauché, les courbes d'augmentation des dépenses de fonctionnement ont exposé.

Enfin, pardon, on est sous la décentralisation ! L'État a délégué des compétences et quand il a délégué des compétences, il a transféré les personnels.

Et on laisse dire matin, midi et soir à la télévision que les collectivités locales sont responsables de l'augmentation spectaculaire du nombre de fonctionnaires dans notre pays, alors que pour une large part, ces postes ne sont pas des créations, mais des transferts de personnels qui étaient de l'État et qui sont allés dans les collectivités territoriales. Les ATOS, ils étaient bien État avant d'être départementaux ! Toutes les missions que nous avons développées sont liées à des compétences et à des normes supplémentaires ! Avec l'aménagement des rythmes scolaires que nous avions contesté, il a fallu nous organiser derrière !

C'est passé par des contrats aidés, mais c'est aussi passé par des emplois structurés à l'intérieur de nos collectivités locales ! Et on vient, à la fin, nous dire « mais vous avez augmenté vos dépenses de fonctionnement, tout cela est inacceptable et inadmissible et on va vous mettre une règle d'or supplémentaire, et on va vous mettre en coupe réglée sur l'endettement et on va vous interdire de développer l'investissement ».

Ce discours-là, mes chers collègues, quels que soient nos engagements militants, dans notre unité, dans notre passion, dans notre implication au service de nos territoires, nous devons par la force de notre unité et par la mobilisation puissante, le porter haut et fort pour les trois jours de ce Congrès, pour corriger le tir, tout simplement, pour protéger une certaine idée de la République du quotidien.

C'est l'intérêt de l'État,
C'est l'intérêt du Président de la République,
C'est l'intérêt du gouvernement,
C'est l'intérêt de chaque Français,

C'est l'intérêt de nos communes de lutter matin, midi et soir, en tout temps, tout lieu, toutes circonstances, sans faiblesse, contre tous les populismes d'où qu'ils

viennent, qui affaiblissent ce que nous incarnons, c'est-à-dire la République.

Nous aurons l'occasion de nous exprimer jeudi prochain, les uns et les autres le matin pour mettre en perspective les problématiques financières. Et naturellement, jeudi après-midi, en recevant le Président de la République je ne vais pas tout mettre en perspective. Je vais laisser le temps à l'échange et au dialogue et faire en sorte que ces orientations générales puissent mettre la lumière sur ce que nous allons faire au cours de ces trois années.

Nous avons, comme André LAIGNEL l'a très justement dit, accueilli avec intérêt, certains diraient « bienveillance » et ils auraient probablement raison, la mise en place d'une instance, d'une Conférence nationale des territoires.

Cette Conférence nationale des territoires, c'est l'idée de l'AMF. Nous la portons depuis trois ans, et même depuis plus longtemps. Nous la portons depuis de nombreuses années, c'est-à-dire ces années qui ont permis de constater, avant les sept années de réduction financière, l'incapacité que l'État avait d'accepter l'idée même de la décentralisation car, au fond, nous sommes au cœur de cela.

Je pense que beaucoup, à la tête de l'État, n'ont jamais véritablement accepté la décentralisation et que par le grenier, par la cave, par la fenêtre, par la porte d'entrée, par la porte de sortie, il y a toujours une volonté de se réapproprier ce pouvoir perdu.

C'est assez naturel, c'est peut-être dans l'espèce humaine, mais c'est quelque chose qui doit nous alerter sur ce qui se met en place.

La Conférence nationale des territoires est une bonne méthode et nous l'avons saluée. L'inscrire dans un calendrier aussi rapide était également une bonne méthode puisque dès le mois de juillet, nous nous étions rassemblés.

Mais c'est vrai que l'annonce du passage de 10 à 13 milliards n'est pas acceptable. Nous demandons, je vous le rappelle, c'est notre manifeste, l'arrêt de la baisse des dotations. Nous avons apporté notre contribution et nous l'avons apportée au prix d'une altération de la qualité des services publics dans un certain nombre de communes. Nous l'avons également apportée avec un effondrement de l'investissement national et local de 25 % en deux ans.

En d'autres termes, ce que nous avons dit à cette tribune, il y a trois ans, à l'annonce des 11 milliards en moins, devenus 28 milliards, est arrivé : il y a eu près de 30 % d'investissement public en moins.

Je vous rappelle que l'État n'investit plus, que ceux qui portent l'investissement dans notre pays, ce sont les communes et les intercommunalités à plus de

60 % et que les collectivités locales globalement portent 75 % de l'effort d'investissement national.

Je rappelle que dans notre modèle économique, 10 % d'investissement en moins, c'est 0,2 point de croissance en moins. Il y a eu -30 %, on est à -0,6 point de croissance par rapport à la moyenne européenne. N'allez pas chercher beaucoup plus loin les raisons pour lesquelles il y a eu moins de créations d'emplois, moins de soutien à la croissance au cours de ces dernières années : nous n'avons pas pu jouer notre rôle d'agent économique au service du soutien de la croissance.

En conséquence, nous demander encore plus d'efforts alors que nous sommes la seule source de dépenses qui a réduit sa part dans la dette, qui a réduit sa part également, qui a apporté sa contribution dans la baisse des déficits, passer de 10 à 13 milliards, passer en réalité de 10 à 20 milliards n'est pas atteignable et nous ne pouvons pas l'accepter, pas même en restant à la table des discussions de la CNT. Il appartiendra aux instances de se réunir le moment venu pour savoir quelle sera l'issue. Nous attendons donc avec beaucoup d'impatience la parole du Président de la République sur cette revendication.

De même, entendre le lendemain de la fermeture de la Conférence nationale des territoires l'annonce d'un surgel budgétaire portant exclusivement, tenez-vous bien, sur la DETR, sur les contrats en ruralité et sur la politique de la Ville n'est pas plus acceptable.

La sortie sur les emplois aidés, ce n'est pas un débat sémantique, philosophique ou politique pour ou contre les emplois aidés. Il faut vraiment ne rien connaître à nos pays pour ne pas comprendre que ces emplois aidés, c'est le dernier levier d'insertion pour des gens qui, s'ils ne sont pas en emplois aidés, seront pris en charge par la solidarité nationale au RSA.

Il y a donc un seuil en dessous duquel, de toute façon, on ne pourra pas descendre. Il aurait mieux valu faire un collectif budgétaire au mois de juillet pour faire le « bridge », si vous me permettez l'expression, jusqu'à la fin de l'année et que l'on mette dans la CNT le cadre général : tant de chômage en moins, tant d'emplois aidés en moins.

Mais il y a un seuil incompressible qui fait que l'on dira, à un moment donné, que nous sommes dans le plein emploi et qui dira, à un moment donné, que nous n'avons pas besoin de plus de X dizaines de milliers d'emplois aidés.

Ce qui était en cause, ce n'était donc pas pour ou contre les emplois aidés. Ce n'est pas un débat gauche/droite. Ce n'est pas un débat opposition/majorité. C'est un débat sur la parole de l'État et le respect de la continuité de la parole de l'État dans l'engagement financier aux côtés d'un

public qui est en grande difficulté, surtout en période de chômage de masse.

Sur la question du logement social, nous avons fait cause commune avec l'Union sociale de l'habitat pour deux raisons. La première, c'est que l'affaire de l'APL est une idée budgétaire. C'est un ancien ministre du Budget qui vous le dit. Vous arrivez à Bercy, dans ce bureau qui domine un peu, avec le caractère paisible et aimable de la Seine qui coule plus ou moins vite selon les périodes et les saisons – mais quand vous arrivez au printemps, en général, cela déborde un peu. Et comme cela déborde un peu, on vous propose une mesure. Et pourquoi vous la propose-t-on ? Parce qu'elle score budgétairement. C'est l'APL. La première note que vous avez quand vous arrivez comme ministre du Budget, c'est l'APL. Vous bougez d'un euro, c'est 300 millions. Vous bougez de 5, vous êtes à 1,5 milliard.

Vous êtes donc très content, comme ministre du Budget. On vous demande de faire des économies, c'est votre travail, et vous arrivez en disant « j'ai une super mesure ». On la met dans le débat politique et puis après, on raconte une histoire. L'histoire, cela a été de demander aux bailleurs, tous dans le même sac : « écoutez, comme les locataires ne vont pas être punis de notre politique, vous allez vous-même produire l'effort ».

Sauf que les bailleurs ne sont pas tous au même niveau. Il y en a un peu plus de 700 dans notre pays. 70 ont une trésorerie relativement opulente. Pour tous les autres, c'est d'inégale valeur. 150 sont en grande difficulté parce que cela met en l'air leur autofinancement. La conséquence sera donc très simple. Pour les 122 qui seront en difficulté l'année prochaine, il n'y aura plus aucune réhabilitation dans aucune cage d'immeuble, l'incapacité de répondre présents à la politique ANRU, la politique de la Ville, et évidemment l'incapacité de produire le choc de l'offre souhaité à juste titre par le gouvernement dans les zones tendues, tout simplement parce que le modèle économique est menacé.

La deuxième raison pour laquelle nous avons fait cause commune avec l'Union sociale de l'habitat, c'est un principe très simple. Je vous rappelle qu'une partie de la capacité que les offices publics de l'habitat ont de produire un loyer modéré repose sur la garantie que nous, collectivités locales, nous apportons. Avec ces garanties, les OPH peuvent aller voir les banquiers pour négocier des taux d'intérêt bas et ce sont ces taux d'intérêt bas qui permettent de produire le loyer modéré pour les publics les plus fragilisés.

Mettant en cause tout cela, regardons ce qu'il y a en stock, 130 milliards. Nous sommes fondés à demander au gouvernement de revisiter cette politique du logement, tout simplement parce qu'elle

n'est pas tenable pour plusieurs dizaines voire plusieurs centaines d'offices publics de l'habitat.

Enfin, parmi les autres sujets – il y en a tant et tant d'autres – la taxe d'habitation est évidemment un sujet de préoccupation.

Emmanuel MACRON l'a mise dans le débat présidentiel, ce n'est donc pas une surprise. Il a d'ailleurs, courageusement à l'époque, devant les maires de France rassemblés pour présenter notre manifeste, exposé sa position.

Certains s'en étaient émus à juste titre, tout simplement parce que le retrait ou la suppression de la taxe d'habitation, c'est la disparition de la dernière recette dynamique sur laquelle nous, élus, nous pouvons porter une politique au nom de nos administrés, la modérer ou l'augmenter selon les besoins, mais en tout cas nous sommes jugés là-dessus.

Donc retirer la taxe d'habitation... Ce ne sera pas le premier gouvernement qui supprime un impôt. La suppression de la taxe professionnelle, dans des conditions, je dirais, plus extrêmes dans l'expression, et je suis d'autant plus à l'aise pour le dire, a abouti après un débat parlementaire, non pas à la suppression d'un impôt, mais à la création de trois.

Je vous le dis, il vaudrait mieux se mettre autour de la table, lorsque la taxe d'habitation aura été supprimée, pour imaginer la création d'un nouvel impôt à assiette large et à taux faible qui garantisse une ressource autonome, plutôt que de faire de la tuyauterie administrative ou fiscale et aboutir à trois ou quatre impôts qui vont compenser pour les territoires qui n'auront plus de contribuables. Parce que, quand même, les chiffres évoqués par André LAIGNEL sont incroyables. 7 000 communes en France n'auront plus que 5 contribuables. Plusieurs centaines de communes n'auront plus qu'un seul contribuable.

Comment peut-on parler de liberté locale ? Comment peut-on parler de libre administration des collectivités territoriales ? À quel titre la République est-elle encore décentralisée ?

C'est cela, la question cardinale.

C'est la raison pour laquelle les sénateurs – et nous accueillerons avec beaucoup de bonheur, demain, le président Gérard LARCHER – saisiront le Conseil constitutionnel sur cette question.

Non pas pour contrarier le gouvernement qui met en place la politique pour laquelle il a été mandaté, mais pour obliger l'État à redéfinir le cadre de ce qu'est la libre administration des collectivités locales, ce qu'est l'autonomie fiscale et ce qu'est la garantie d'une ressource qui nous permettra de développer chacun de nos territoires.

Vous le voyez, mes chers collègues, les sujets ne manquent pas. L'actualité en fournit chaque jour un peu plus. Mais nous sommes à la fois à mi-mandat et, en même temps, nous devons regarder l'avenir droit dans les yeux.

Nos prédécesseurs nous ont amené cette idée communale qui est la plus belle et la plus grande des idées, qui est une fille de la Révolution française. Nous devons porter, car si nous ne le faisons pas, personne ne le fera à notre place, cet équilibre territorial, cette histoire, cet enracinement. Je le rappelle également en permanence, plus de la moitié de la population française vit dans des communes de moins de 10 000 habitants. 36 % de la population française vit dans des communes de moins de 2 500 habitants.

La France ne peut pas se résumer à Paris, qui doit être grande, qui doit être belle, qui doit être capitale dans tous les sens du terme, et six métropoles qui, si on n'y prend garde, aspireront toutes les énergies de leur environnement, fonctionneront comme des trous noirs et il ne restera plus rien dans les territoires interstitiels.

Sauf que, je le rappelle également, et nous le dirons au Président de la République jeudi, les gens qui vivent dans ces territoires, dans ces communes rurales, d'abord ils incarnent la France dans cet enracinement, dans ce qu'il a de plus beau, mais ils payent des impôts et ils ont droit au même service public, à la même politique d'accompagnement de la part de l'État, à la même lutte contre le désert médical, au même financement des infrastructures des voies de communication pour désenclaver ces territoires, à la même couverture du numérique pour faire en sorte que les populations restent, à la même préservation des services publics pour faire en sorte que les familles puissent s'installer.

C'est cela qui est en jeu. C'est ce combat-là que nous portons.

C'est le combat des maires de France. C'est le combat d'une certaine idée, que l'histoire d'un pays est dans sa géographie et que cette géographie doit s'organiser aux côtés et autour de bassins de vie de proximité.

C'est l'honneur de notre mandat. C'est l'honneur de la mission qui est la nôtre. C'est l'honneur de l'engagement qui est le nôtre à votre service et à votre disposition pour porter haut et fort, à vos côtés, la parole de chacune des communes de France qui fêtent leur 100^{ème} Congrès cette année.

Nous ne serons pas là pour voir le 200^{ème}, mais c'est notre responsabilité de préparer les conditions pour qu'il existe.

Merci beaucoup.